

LA FONCTION PUBLIQUE

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU BILINGUISME—DEMANDE DE CONSULTATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. Bell: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci va-t-il étudier la possibilité de ménager des entrevues avec les associations de fonctionnaires avant que lui et ses collègues n'en arrivent à une décision finale relativement au rapport du comité interministériel sur le bilinguisme dans la fonction publique?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Mon honorable ami sait que le comité interministériel a eu des entretiens avec tous les intéressés. Le gouvernement est présentement saisi de son rapport. Je serais très heureux d'étudier la proposition de l'honorable représentant.

DÉCLARATIONS SUR LE BILINGUISME ATTRIBUÉES AU MINISTRE DES MINES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur, qui s'adresse, je crois, au ministre de la Défense nationale. Vu les déclarations du ministre des Mines et des Relevés techniques portant que tous les nouveaux employés à la fonction publique devront être bilingues, le ministre de la Défense nationale a-t-il l'intention de donner les mêmes directives quant aux recrues pour les forces armées?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Je désire m'expliquer sur un fait personnel. J'aimerais dire quelques mots au député...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre des Mines et des Relevés techniques. Le ministre énonçait-il une politique du gouvernement lorsqu'il aurait dit que les fonctionnaires, dans l'Ouest canadien, qui ont atteint les postes les plus élevés de leur ministère auxquels ils peuvent accéder dans leur région ne seraient pas admissibles à des postes supérieurs à Ottawa à moins d'être bilingues?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au député de se reporter au commentaire 171 de Beauchesne où l'on peut lire qu'une question, orale ou écrite, ne doit pas se rapporter à des discours prononcés hors de la Chambre. Un membre du gouvernement peut demander au premier ministre si un tel

[M. l'Orateur.]

discours représente la politique du gouvernement. Je ne crois pas que cette question dans sa forme actuelle soit recevable...

M. Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au premier ministre. Voudrait-il nous dire si le ministre des Mines et des Relevés techniques énonçait une politique du gouvernement lorsqu'il a dit, comme on le rapporte, que les employés de la fonction publique dans l'Ouest canadien qui ont atteint les postes les plus élevés de leur ministère dans leur région ne seraient pas admissibles à des postes supérieurs à Ottawa à moins d'être bilingues?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Le député se rapporte à une déclaration que le ministre est censé avoir faite. Naturellement, je ne dirai rien à ce sujet tant que je ne l'aurai pas confirmée. Il se peut qu'elle n'ait pas été faite.

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

QUESTION RELATIVE À L'AFFAIRE SPENCER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable premier ministre?

Le premier ministre peut-il nous dire s'il y a eu consultation au sein du conseil des ministres, avant qu'il se contredise une deuxième fois, vendredi dernier, et désavoue le ministre de la Justice (M. Cardin) et quelques autres ministres relativement au cas de M. Spencer?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député sait probablement qu'il ne peut poser de questions faisant allusion aux consultations qui ont lieu entre les membres du cabinet.

[Traduction]

M. GEORGE VICTOR SPENCER—LE MANDAT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Pourrais-je demander au premier ministre s'il est en mesure de déposer un exemplaire du texte du mandat, en ce qui concerne l'enquête sur l'affaire Spencer dont il a parlé vendredi?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Si le représentant veut bien attendre que nous reprenions l'examen des crédits du ministère en cause, j'aurai une déclaration à faire à ce sujet.

L'hon. M. Fulton: Une question complémentaire. J'ai demandé au premier ministre